

DEUX-SÈVRES

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°79-2016-111

PUBLIÉ LE 12 SEPTEMBRE 2016

Sommaire

Préfecture	des l	Deux-Sèvres

79-2016-09-12-001 - Arrêté portant délégation signature générale M.JACOBSOONE /	
DDT des Deux-Sèvres (12 pages)	Page 3
79-2016-09-12-002 - Arrêté portant délégation signature M.JACOBSOONE / DDT des	
Deux-Sèvres. Gestion déconcentrée agents BERKANI et agents PETPE (4 pages)	Page 16

Préfecture des Deux-Sèvres

79-2016-09-12-001

Arrêté portant délégation signature générale M.JACOBSOONE / DDT des Deux-Sèvres



PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES Secrétariat Général

ARRÊTÉ
portant délégation de signature générale
à M. Alain JACOBSOONE,
directeur départemental des territoires des
Deux-Sèvres

Le Préfet des Deux-Sèvres

Chevalier de la Légion d'Honneur Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU la loi nº 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions et notamment son article 34 ;

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

VU le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004 relatif à la délégation de gestion dans les services de l'État ;

VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

VU le décret du Président de la République en date du 10 octobre 2014 portant nomination de M. Jérôme GUTTON en qualité de Préfet des Deux-Sèvres ;

VU le décret du Président de la République en date du 21 décembre 2015 portant nomination de M. Didier DORE en qualité de secrétaire général de la préfecture des Deux-Sèvres ;

VU le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015, portant charte de la déconcentration ;

VU l'arrêté du 31 mars 2011 portant déconcentration des décisions relatives à la situation individuelle des fonctionnaires et agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les directions départementales interministérielles ;

VU l'arrêté du Premier ministre en date du 6 décembre 2012 nommant M. Alain JACOBSOONE en qualité de directeur départemental des territoires des Deux-Sèvres, à compter du 1er janvier 2013 ;

VU l'arrêté préfectoral du 10 juillet 2015 portant organisation de la direction départementale des territoires des Deux-Sèvres ;

Sur proposition du Secrétaire général de la préfecture,

39, avenue de Paris - BP 526 - 79022 NIORT Cedex - TÉLÉPHONE : 05.49.06.88.88 - TÉLÉCOPIE : 05.49.06.89.99 - COURRIEL : ddt@deux-sevres.gouv.fr HORAIRES D'OUVERTURE : 09 h 00 -- 12 h 15 / 13 h 45 -- 16 h 00 (15 h 30 le vendredi et veille de jour férié)

ARRETE:

Article 1er: Délégation de signature est donnée à M. Alain JACOBSOONE, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur départemental des territoires, à l'effet de signer les arrêtés, actes, décisions et correspondances entrant dans le champ de compétence de la Direction Départementale des Territoires des Deux-Sèvres, ainsi que toutes mesures d'ordre interne relatives à l'organisation et au fonctionnement de la direction départementale des territoires, détaillés ci-après:

TITRE 1- ADMINISTRATION GENERALE

I - Gestion des personnels

Gestion des personnels dans le cadre notamment de l'arrêté du 31 mars 2011 portant déconcentration des décisions relatives à la situation individuelle des fonctionnaires et agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les directions départementales interministérielles

Décis	ions d'octroi de congés
1	Congé annuel et jours ARTT
2	Congé en cas de maladie (octroi et renouvellement), congé de grave maladie, congé de longue maladie
	et de longue durée à l'exception de celui qui nécessite l'avis du comité médical supérieur, congé pour
	accident de travail, de service ou de trajet, maladie professionnelle
3	Congé pour maternité ou adoption, de paternité
4	Congé bonifié
5	Congés prévus par le décret n° 94-874 du 7 octobre 1994 fixant les dispositions communes applicables
	aux stagiaires de l'État et de ses établissements publics
6	Autorisation pour l'utilisation des congés accumulés sur un compte épargne-temps
Décis	ions d'octroi d'autorisations
7	Autorisation d'absence pour événements de famille
8	Autorisation spéciale d'absence diverses : pompiers volontaires, agents candidats à des élections
	locales nationales ou européennes, parents d'élèves, pour la participation aux travaux des assemblées
	électives et des organismes professionnels, jury d'assises, intervenants départementaux de sécurité
	routière
	Autorisation d'absence pour garde d'enfants malades
	Autorisation d'absence pour activités liées à la MGET, SMAR, ASCET, ASMA, CLAS
	Autorisation spéciale d'absence pour préparation aux concours et examens professionnels
	Autorisation d'absence pour fêtes religieuses
	ons relatives and ifferences positions
	Exercice d'une activité accessoire dans le cadre d'un cumul d'activité
	Octroi d'autorisation de travail à mi-temps pour raison thérapeutique, sauf dans les cas nécessitant
	l'avis du comité médical supérieur
	Octroi et renouvellement d'autorisation de travail à temps partiel après avis du directeur régional en
	cas d'augmentation de quotité
	Retour dans l'exercice des fonctions à temps plein après avis du directeur régional
	ons disciplinaires
17	Toutes les sanctions et actes de procédures prévus à l'article 66 de la loi du 11 janvier 1984 susvisée,
Presentations	limitées aux sanctions du premier groupe
	ons d'attributions de la nouvelle bonification indiciaire
	NBI - liste des postes éligibles au titre des 6ème et 7ème tranches de l'enveloppe Durafour dans la limite
	du décret n° 2001-1162 du 7 décembre 2001
	NBI – décision individuelle dans la limite des points de NBI
	an despersonnel contractuel.
20	Décisions de recrutement de personnel contractuel ou vacataire

21	Octroi aux personnels non titulaires des congés administratifs et de maladie
Diver	
22	Reconnaissance de l'imputabilité au service des accidents constatés
23	Établissement et signature des cartes professionnelles, cartes d'identité de fonctionnaires
24	Ordres de mission permanents
25	Autres ordres de mission (ponctuels, classiques, formation)
26	Exercice du droit de grève : signature des ordres de maintien dans l'emploi

II-Affaires juridiques et gestion patrimoniale

Resp	onsabilité civile et contrôle de légalifé
27	Règlements amiables des dommages matériels causés à des particuliers
28	Règlements amiables des dommages subis ou causés par l'État du fait d'accidents de circulation
1	Demande des pièces complémentaires pour les actes soumis au contrôle de légalité de l'urbanisme
Gesti	on du patrimoine immobilier (domaine privé de l'État) affecté à la DDT
	Représentation de l'administration utilisatrice auprès du directeur départemental des finances publiques (France Domaine)
31	Concessions de logements par utilité ou nécessité absolue de service

TITRE 2 – ROUTES ET TRANSPORTS

Expl	oitation des routes
1	Interdiction ou réglementation ponctuelle de la circulation intéressant un gestionnaire de voirie
	Interdiction ou réglementation de la circulation intéressant plusieurs gestionnaires de voirie
2	Élaboration et notification aux collectivités territoriales de la position de l'État sur les mesures
	d'exploitation des routes à grande circulation autres que les routes nationales
3	Gestion et suivi des systèmes de contrôles sanctions automatisés
4	Réalisation d'enquête publique de circulation sur les routes (art.D111 du code de la route)
5	Autorisation de circulation des petits trains routiers
6	Autorisation d'équiper de feux bleus les véhicules de la SNCF et ceux des gestionnaires de voiries
1 4 4 1 1 1 1 1 1	ports routiers:
8	Autorisations individuelles de transports exceptionnels
9	Dérogations préfectorales exceptionnelles pour les transports permettant de répondre à une situation
	de crise
10	Dérogations préfectorales à titre temporaire
11	Délivrance des certificats aux entreprises de travaux publics et bâtiments soumises aux obligations de
	défense
_12	Recensement des entreprises de travaux publics et de bâtiment au titre de la défense.
13	Réglementation de circulation des véhicules de transport intéressant plusieurs gestionnaires
	ins de fer d'intérêt général
14	Suppression ou remplacement des barrières de passages à niveau
15	Classement et réglementation des passages à niveau

<u>TITRE 3 - ENSEIGNEMENT DE LA CONDUITE</u>

	Agréme	nt des étal	oliss	sements	ou orga	nisi	400 11	terv	ena	ant e	en :	municio .	de for	mation			
2	Matière	relevant	de	l'arrêté	EQUS	01	000	26	Α	du	8	janvier	2001	relatif	à	l'exploitation	des

établissements d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière. Délivrance des agréments des établissements Sanctions concernant les établissements Matières relevant de l'arrêté EQUS 0100029 A modifié relatif aux conditions d'agrément des associations qui s'appuient sur la formation à la conduite et à la sécurité routière pour faciliter l'insertion ou la ré-insertion sociale ou professionnelle; Délivrance des agréments des organismes Sanctions concernant les établissements Matières relevant de l'arrêté EQUS 01 00832 A du 1er juin 2001 relatif à l'exploitation des établissements assurant, à titre onéreux, la formation des candidats au brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière. Délivrance des agréments des établissements Sanctions concernant les établissements Évaluation et contrôle de l'établissement Matières relevant de l'arrêté EQUS 0201964 A du 18 décembre 2002 fixant les conditions de réactualisation des connaissances des exploitants des établissements d'enseignement de la conduite, à titre onéreux, des véhicules à moteur et de la sécurité routière. Délivrance de l'avis sur le dossier présenté par l'organisme ou l'établissement candidat (article 4) Mise en œuvre de la procédure préalable de retrait de l'autorisation d'assurer la formation (article 6-2alinéa) Retrait de l'autorisation d'assurer la formation Matières relevant de l'arrêté EQUS 01 000 27 A du 8 janvier 2001 modifié fixant les conditions d'agrément de la formation à la capacité de gestion pour exploiter, à titre onéreux, un établissement d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière Délivrance des accusés réception des demandes et des courriers concernant les dossiers incomplets Délivrance de l'agrément ou du refus d'agrément (article 3) Retrait de l'agrément (article 5) Matières relevant de l'arrêté EQUS0301874A du 17 décembre 2003 fixant les conditions d'obtention du brevet de sécurité routière Délivrance de l'agrément des établissements pouvant assurer la formation au brevet de sécurité Mise en œuvre de la procédure contradictoire pour le retrait de l'agrément Retrait de l'agrément. 8 Autorisations d'enseigner Matières relevant de l'arrêté EQUS 01 000 17 A du 8 janvier 2001 relatif à l'autorisation d'enseigner, à titre onéreux, la conduite des véhicules à moteur et la sécurité routière Délivrance de l'autorisation d'enseigner Sanctions concernant les titulaires de l'autorisation d'enseigner Commission départementale de la sécurité routière – section conduite et enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière : Détermination de l'ordre du jour Secrétariat de la commission · Présidence de la commission Permis de conduire à 1 euro par jour : conventions prévues par l'arrêté EQUS 05 01458A du 29 septembre 2005 passées entre l'État et les établissements d'enseignement relatives aux prêts ne portant pas intérêt destinés aux formations à la conduite de véhicules de catégorie A et B et à la sécurité

TITRE 4 - POLICE DES VOIES NAVIGABLES

routière

1 Interruption de la navigation et chômage partiel

TITRE 5 - POLICE DE L'ENVIRONNEMENT

Actes et décisions relatifs à la police administrative de l'environnement relevant des articles L.170-1 à L.173-12 du Code de l'environnement, à l'exception des sanctions administratives faisant suite à une mise en demeure.

TITRE 6 - PUBLICITÉS, ENSEIGNES ET PRÉ-ENSEIGNES

- Actes et décisions relatifs aux déclarations et autorisations de publicités, d'enseignes et de préenseignes
 - 2 Mise en demeure de mise en conformité
 - 3 Sanctions administratives

TITRE 7 - EAUX ET MILIEUX AOUATIOUES

- Actes et décisions d'autorisation et déclarations prises en référence au livre II « milieux aquatiques » de la partie législative du Code de l'environnement, soit les articles L.210-1 à 216-13 dudit code à l'exception des actes pour lesquels une enquête publique est requise par les textes, des arrêtés cadre et décisions de restriction concernant la gestion quantitative et des décisions prises en application de l'expérimentation issue du décret 2014-751 du 1^{er} juillet 2014 (autorisation unique).
- Actes et décisions prises en application des articles L.253-1 à L.253-18 du Code rural et de la pêche maritime, ainsi que l'article L.114-1 du même code, relatifs à la mise sur le marché et l'utilisation des produits phytosanitaires
- 3 Actes et décisions relatives à l'agrément des vidangeurs de systèmes d'assainissement non collectif conformément à l'article L.1331-1-1 du Code de la Santé Publique

TITRE 8 - FORETS

Actes et décisions relatifs à la délivrance du certificat d'origine pour les bois bruts Actes et décisions relatifs aux autorisations de défrichement, sauf les décisions prises en application de l'expérimentation issue du décret 2014-751 du 1er juillet 2014 (autorisation unique) Leyée de l'engagement de non démembrement de l'unité de gestion forestière Actes et décisions relatifs aux autorisations de coupe dans les propriétés forestières placées sous régime spécial d'autorisation administrative Actes et décisions relatifs à l'octroi de la prime au boisement des surfaces agricoles Soumission au régime forestier de terrains de collectivités ou personnes morales pour des superficies inférieures à un hectare Actes et décisions relatifs aux subventions en matière d'investissement forestier Actes et décisions relatifs à la délivrance de certificats fiscaux Levée de présomption de salariat pour toute personne occupée, moyennant rémunération, dans les exploitations ou entreprises de travaux forestiers définis à l'article L. 722-3 du code rural et de la pêche maritime 10 Aides publiques relatives aux investissements dans le développement des zones forestières et amélioration de la viabilité des forêts : mesure 8 du PDRR 2014-2020 11 Actes et décisions relatifs aux dispositifs du plan pour la compétitivité et l'adaptation des exploitations agricoles (PCAE): opération 4.4.1 du PDRR 2014-2020

TITRE 9 - CHASSE

Actes et décisions relatifs aux autorisations individuelles d'entraînement, concours et épreuves de chiens de chasse ou d'oiseaux de fauconnerie Actes et décisions relatives au territoire de chasse et au fonctionnement des Associations Communales et Intercommunales de Chasse Agréées Actes et décisions relatives à l'institution et au fonctionnement des réserves de chasse et de faune sauvage Actes et décisions relatives à l'exploitation de la chasse sur le domaine public fluvial Actes et décisions relatives aux enclos et aux établissements professionnels de chasse à caractère commercial Mesures de protection du gibier Actes et décisions relatifs à l'application du schéma départemental de gestion cynégétique Actes et décisions relatives à la capture, à la commercialisation et au transport de gibier dont les autorisations d'utilisation de sources lumineuses pour comptages ou captures de gibier à des fins scientifiques Actes et décisions relatives à la gestion cynégétique (plan de chasse, plan de gestion cynégétique) 10 Actes et décisions relatives à l'indemnisation des dégâts de gibiers Actes et décisions relatives à la destruction des animaux nuisibles : . louveterie, battues administratives, agrément des piégeurs, droits des particuliers . suspension de l'agrément des piégeurs Actes et décisions relatifs aux autorisations individuelles et exceptionnelles de capture de lapins avec bourses et furets dans les communes où ils ne sont pas classés nuisibles Actes et décisions relatives aux établissements d'élevage, de vente et de transit des espèces de gibier dont la chasse est autorisée dont : . la délivrance des certificats de capacités . la délivrance des autorisations d'ouverture des établissements 14 Délivrance de certificat de capacité de conduite d'animaux appartenant à des espèces de gibiers dont la chasse est autorisée Actes et décisions relatifs aux autorisations d'ouverture d'un établissement d'élevage, de vente et de transit d'espèces de gibier dont la chasse est autorisée

TITRE 10 - PECHE

1	Institution des réserves de pêche
2	Actes et décisions relatifs aux autorisations d'évacuation et de transport de poissons retenus ou mis en danger par l'abaissement artificiel du niveau des eaux
3	Actes et décisions relatifs aux autorisations de capture, de transport ou de vente de poissons, à des fins sanitaires, scientifiques et écologiques, notamment pour en permettre le sauvetage, le dénombrement, la reproduction, favoriser le repeuplement et remédier aux déséquilibres biologiques
4	Actes et décisions relatifs aux autorisations d'introduction de poissons d'espèces non représentées dans les cours d'eau
5	Actes et décisions relatifs aux autorisations de transport à des fins scientifiques de poissons d'espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques
6	Déclaration d'existence de piscicultures
7	Actes et décisions relatifs aux agréments et retraits d'agrément des associations agréées de pêche et de pisciculture, de l'association départementale de pêcheurs amateurs aux engins et aux filets sur les caux du domaine public
8	Actes et décisions relatifs aux agréments et retraits d'agrément des présidents et trésoriers des associations agréées de pêche et de pisciculture, de l'association départementale de pêcheurs amateurs aux engins et aux filets sur les eaux du domaine public

Contrôle de l'utilisation des ressources et de l'exécution des obligations statutaires des associations agréées de pêche et de pisciculture, de l'association départementale de pêcheurs amateurs aux engins et aux filets sur les eaux du domaine public

Contrôle des élections du Conseil d'Administration de la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique

Contrôle de l'utilisation des ressources et de l'exécution des obligations statutaires de la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique

Actes et décisions relatifs aux autorisations de concours de pêche dans les eaux de première catégorie

Arrêtés et avis annuel fixant les dates et conditions de la pêche dans le département des Deux-Sèvres

Actes et décisions relatifs au classement piscicole des cours d'eau

Actes et décisions relatifs aux conditions de pêche des poissons migrateurs

Proposition de transaction lorsque l'infraction constitue une contravention

TITRE 11 - PROTECTION DE LA NATURE

Actes et décisions relatifs aux autorisations exceptionnelles de prélèvement, de capture, de détention, de transport, d'utilisation portant sur des spécimens d'espèces protégées.

Autorisations individuelles de tirs d'oiseaux de l'espèce Phalacrocorax carbo sinensis (grand cormoran) délivrées dans le cadre de la prévention des dégâts sur la vie piscicole.

2 Actes et décisions relatifs aux autorisations exceptionnelles d'utilisation, de transport, de production, de détention, d'importation, d'exportation portant sur des animaux d'espèces non domestiques et des végétaux d'espèces non cultivées et de leurs semences ou parties de plantes.

Détention de rapaces pour la chasse au vol

3 Actes, décisions et conventions relatifs à Natura 2000 à l'exception des arrêtés portant définition de périmètres, composition de comités de pilotage et approbation de documents d'objectifs (DOCOB)

4 Actes et décisions relatifs aux autorisations, ou de refus d'autorisation, au titre du régime propre à Natura 2000 selon les articles R414-27 et suivants du code de l'environnement

5 Actes et décisions relatifs aux contrats NATURA 2000 : opérations 7.6.2 et 7.6.3 du PDRR 2014-2020

TITRE 12 - HABITAT

1	Actes et décisions relatives aux autorisations prévues par le code de la construction et de l'habitation de démolition, de transformation ou de changement d'affectation de locaux à usage d'habitation
2	Actes et décisions relatives à l'octroi des prêts locatifs sociaux pour la construction, l'acquisition et l'amélioration des logements locatifs ou de louer ces logements, ou de transférer les prêts
3	Actes et décisions relatives à l'octroi de prêts sociaux de location accession pour la construction ou l'acquisition de logements neufs, ou de transfert des prêts
4	Actes et décisions relatives aux maîtrises d'ouvrage urbaines et sociales
5	Actes et dérogation aux normes de surface, d'ancienneté, de nature de travaux ou de coût pour les opérations d'acquisition – amélioration
6	Actes et conventions avec les propriétaires de logements locatifs construits, acquis ou améliorés avec des aides accordées par l'État
7	Actes et décisions d'octroi de subvention pour la production de logements sociaux en PLUS ou PLA-I aux organismes HLM, aux collectivités locales, ou associations agréées

8	Actes et décisions d'octroi de subvention pour la réhabilitation de logements sociaux en PALULOS aux organismes HLM ou collectivités locales
9	Actes et décisions relatives aux autorisations exceptionnelles d'engager avant la notification de la subvention les travaux à financer avec l'aide d'un PLUS, PLA-I ou d'une PALULOS
10	Actes et décisions relatives aux financements concernant les dispositifs PASS
11	Actes et subventions destinées aux aires et à la sédentarisation des gens du voyage
12	Actes et décisions d'octroi de subvention pour surcharge foncière
13	Actes et décisions relatives aux autorisations à accorder aux organismes d'habitations à loyer modéré et aux collectivités territoriales, en application des articles L 443-7 à L 443-15-5 inclus du code de la construction et de l'habitation, la possibilité d'aliéner leurs logements sociaux
14	Actes relatifs au contrôle budgétaire des organismes HLM (dont le contrôle des loyers)
15	Actes et dérogations aux règles d'accessibilité aux personnes handicapées (y compris infrastructures routières)
16	Actes et décisions relatives aux agendas d'accessibilité programmés pour les établissements recevant du public (ERP)

TITRE 13 - URBANISME ET DROIT DES SOLS

Notification au maire, ou au président de l'EPCI concerné, du cadre législatif et réglementaire à respecter, ainsi que des projets des collectivités territoriales et de l'État en cours d'élaboration ou existants et de l'ensemble des études techniques nécessaires à l'exercice de leur compétence en matière d'urbanisme dont il dispose, utiles à l'élaboration, la révision, la modification ou la mise à jour d'un SCOT, d'un PLU, d'un PLUi ou d'une carte communale. (article L132-2 du code de l'urbanisme)

2 Signature de l'avis de l'État dans le cadre des procédures de modification des PLU, PLUi et des POS dans le cadre de l'article L153-36 du code de l'urbanisme

3 Information aux maires sur les risques majeurs (article R125-11 du code de l'environnement)

Certificats d'urbanisme, permis de construire, d'aménager ou de démolir, décisions relatives aux déclarations préalables

- 4 Actes et décisions relatives aux certificats d'urbanisme, permis de construire, d'aménager ou de démolir, décisions relatives aux déclarations préalables pour les projets réalisés pour le compte de l'État, de ses établissements publics ou de ses concessionnaires (article L422-2 du code de l'urbanisme)
- Actes et décisions relatives aux certificats d'urbanisme, permis de construire, d'aménager ou de démolir, décisions relatives aux déclarations préalables pour les travaux qui sont soumis à l'autorisation du ministre de la défense ou du ministre chargé des sites (article R422-2 du code de l'urbanisme)
- Actes et décisions relatives aux permis de construire et décisions relatives aux déclarations préalables pour les ouvrages de production, de transport, de distribution, et de stockage d'énergie (article R 422-2 du code de l'urbanisme) hors décisions concernant les parcs éoliens, les parcs photovoltaïques au sol soumis à permis de construire et les unités de production de méthanisation et hors décisions prises en application de l'expérimentation issue du décret 2014-450 du 2 mai 2014 et de la loi 2015-992 du 17 août 2015 (autorisation unique).

Contestation et attestation certificat de conformité

Contestation de la conformité des travaux au permis ou à la déclaration pour les projets réalisés pour le compte de l'État, de ses établissements publics ou de ses concessionnaires (article R462-6 du code de l'urbanisme)

- 8 Contestation de la conformité des travaux au permis ou à la déclaration soumis à l'autorisation du ministre de la défense ou du ministre chargé des sites (article R462-6 du code de l'urbanisme)
- 9 Contestation de la conformité des travaux pour les ouvrages de production, de transport, de distribution, et de stockage d'énergie (article R 462-6 du code de l'urbanisme)
- Attestation certifiant que la conformité des travaux avec le permis ou la déclaration préalable soumis à l'autorisation du ministre de la défense ou du ministre chargé des sites n'a pas été contestée (article R462-10 du code de l'urbanisme)
- Attestation certifiant que la conformité des travaux avec le permis ou la déclaration préalable pour les ouvrages de production, de transport, de distribution, et de stockage d'énergie n'a pas été contestée (article R 462-10 du code de l'urbanisme)

Autres actes ou décisions

- Lettres de notifications de la liste des pièces manquantes en cas de dossier incomplet et lettres de majorations et prolongations du délai d'instruction lorsque l'autorité compétente est celle indiquée au b) de l'article L 422-1 du code de l'urbanisme
- 13 Avis conforme du Préfet en application des articles L 422-5 et L 422-6 du code de l'urbanisme
- 14 Certificat constatant l'achèvement des travaux prescrits aux terrains de camping et parc résidentiel de loisir (article R.443-8 du code de l'urbanisme)
- Les titres de recette délivrés en application de l'article 9-III de la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée relative à l'archéologie préventive, tous actes, décisions et documents relatifs à l'assiette, à la liquidation et aux réponses aux réclamations préalables en matière de redevance d'archéologie préventive dont les autorisations et déclarations préalables du code de l'urbanisme constituent le fait générateur

TITRE 14 - ACTIONS FONCIERES ET ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE (ASA)

Assoc	lations foncières d'aménagement foncier agricole et forestier
1	Mise en valeur des terres incultes : mise en demeure des propriétaires et constatation de la
	renonciation ou de la non mise en culture dans les délais prescrits (art L125-1 à 15, R125-1 à 14 du
	code rural)
	Dispositions conservatoires et clôture des opérations
3	Réorganisation foncière et plans d'échanges et travaux connexes
4	Envois en possession provisoire
	Actes et décisions relatifs à la vie des associations foncières d'aménagement foncier agricole et
	forestier et au suivi de leurs opérations
	Protections des boisements linéaires, haies et plantations d'alignement, existants ou à créer et
	autorisation de destruction
Assoc	iation syndicat autorisée
7	Approbation des budgets, comptes administratifs, rôles des taxes
	Délibération, marchés et emprunts
1	

TITRE 15 - PAIEMENTS DIRECTS EN FAVEUR DES AGRICULTEURS AU TITRE DES REGIMES DE SOUTIEN RELEVANT DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE (PAC)

Actes et décisions relatifs à la mise en œuvre de la politique agricole commune - premier pilier : régime de paiement de base, aides couplées aux productions et assurance récolte.

Actes et décisions relatives à la déclaration de surface (dossier PAC), aux demandes de paiement des différents soutiens spécifiques mis en œuvre dans le cadre de la politique agricole commune y compris les notifications de pénalité financière suite à des constats d'anomalie dans le cadre de contrôle

administratif.

- Actes et décisions relatives aux attributions de droits et de références dans le cadre du régime de paiement de base.
- Actes et décisions relatifs aux régimes de sanctions et aux taux de réduction appliqués sur les soutiens directs relevant de la politique agricole commune suite aux contrôles sur place et/ou en télédétection.
- Actes et décisions relatifs aux aides communautaires en faveur de filières agricoles particulières y compris les mesures conjoncturelles

TITRE 16 - PAIEMENTS RELATIFS AU SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT RURAL - PROGRAMME 2007-2013

- Actes et décisions sur tous les dispositifs mis en œuvre dans le Document Régional de Développement Rural (volet régional du Programme de Développement Rural Hexagonal 2007-2013), et dans les programmes LEADER 2007-2013.
- 2 Actes et décisions relatives à l'indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN)
- Actes et décisions relatives à la mise en œuvre des mesures agro-environnementales nationales et/ou territorialisées ainsi que les actes et décisions d'octroi et/ou de déchéance relative à ces mesures
- 4 Actes et décisions relatifs aux dispositifs de modernisation des exploitations agricoles (PMBE, PPE, PVE)
- Actes et décisions relatifs aux aides à l'installation des jeunes agriculteurs, y compris les prêts bonifiés et les dispositifs inscrits dans le Programme pour l'Installation et le Développement des Initiatives Locales (PIDIL).
- 6 Actes et décisions relatives aux aides en faveur de l'agriculture biologique.
- Notifications des taux de réduction et pénalités appliqués aux aides du second pilier de la politique agricole commune, suite aux contrôles sur place, à la télédétection et/ou aux contrôles administratifs.

<u>TITRE 17 - PAIEMENTS RELATIFS AU SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT RURAL - PROGRAMME 2014-2020</u>

- Actes et décisions relatives à l'indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN) : mesure 13
- Actes et décisions relatives à la mise en œuvre des aides en faveur de l'agro-environnement et du climat : mesure 10
- Actes et décisions relatifs à l'aide à la nouvelle participation à des systèmes de qualité : opération 3.1.1
- Actes et décisions relatifs aux dispositifs du plan pour la compétitivité et l'adaptation des exploitations agricoles (PCAE) : opérations 4.1.1, 4.1.2, 4.1.3, 4.2.1, 6.4.2
- Actes et décisions relatifs aux aides à l'installation des jeunes agriculteurs, y compris les prêts bonifiés : opérations 6.1.1 et 6.1.2 ; et les dispositifs inscrits dans le Programme pour l'Installation et le Développement des Initiatives Locales (PIDIL).
- Actes et décisions relatifs aux aides aux investissements dans la création et le développement d'activité non agricole : opérations 6.4.1 et 6.4.3
- Actes et décisions relatifs aux services de base et rénovation des villages dans les zones rurales : opérations 7.3.1, 7.4.1, 7.5.1 et 7.6.4
- 8 Actes et décisions relatifs au soutien au développement local LEADER : mesure 19
- 9 Actes et décisions relatives aux aides en faveur de l'agriculture biologique : mesure 11
- Notifications des faux de réduction et pénalités appliqués aux aides du second pilier de la politique agricole commune, suite aux contrôles sur place, à la télédétection et/ou aux contrôles administratifs.

TITRE 18 - ACTES ET DECISIONS LIES A L'EVOLUTION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Actes et décisions d'autorisation ou de refus d'exploiter, mises en demeure et sanctions éventuelles y afférentes (art L 331-1 à L 331-11 du code rural) Gestion du parcours à l'installation: Actes et décisions relatives au financement du Centre d'Élaboration des Plans de Professionnalisation Personnalisée (CEPPP) et centres de formation pour la réalisation des stages 21 heures. Agrément des maîtres exploitants. Actes et décisions concernant la bourse aux stagiaires et aux maîtres exploitants. Agrément et validation des plans de professionnalisation personnalisés (PPP). Actes et décisions portant sur l'agrément des groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC) et sur les modalités d'accès aux aides de la politique agricole communes (L 323-1 à L323-16 du code rural et de la pêche maritime). Actes et décisions concernant les agriculteurs en difficulté. Actes et décisions concernant la réinsertion professionnelle pour les agriculteurs en difficulté appelés à cesser leur activité agricole, Actes et décisions relatifs aux calamités agricoles. Actes et décisions relatifs aux crises conjoncturelles et des plans de soutien exceptionnel aux filières agricoles Actes et décisions relatifs aux aides relevant du régime« de minimis ». 8 Actes et décisions relatifs aux aides à la mise aux normes des bâtiments d'élevage toutes filières confondues. Actes et décisions relatives au changement de destination de terres agricoles (art. L 411.32 du code 10 rural). 11 Ban des vendanges

TITRE 19 - ACTES ET DECISIONS RELATIFS AUX COURSES

1	Approbation des statuts des sociétés de courses de chevaux
2	Autorisation d'organiser des courses
3	Agrément des commissaires de courses
4	Approbation de la dévolution de l'actif net d'une société de courses
5	Approbation des statuts et des budgets des sociétés de courses de lévriers
6	Autorisation d'ouverture de cynodrome
7	Autorisation d'organiser des courses de lévriers à pari mutuel

TITRE 20 - BRUIT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS TERRESTRES

Actes et décisions relatives à l'information, à la prévention et au plan d'action

<u>Article 2</u>: En application de l'article 44 du décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, M. Alain Jacobsoone, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur départemental des territoires, est autorisé à subdéléguer sa signature par arrêté pris en mon nom aux agents placés sous son autorité, pour les attributions qui lui sont déléguées par le présent arrêté.

Article 3: Toutes les dispositions contraires à celles du présent arrêté sont abrogées.

<u>Article 4</u>: Le Secrétaire général de la préfecture et le directeur départemental des territoires des Deux-Sèvres sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

NIORT, le \$ 2 SEP. 2016

Le Préfet

Jérôme GUTTON

Préfecture des Deux-Sèvres

79-2016-09-12-002

Arrêté portant délégation signature M.JACOBSOONE / DDT des Deux-Sèvres.

Gestion déconcentrée agents BERKANI et agents PETPE



PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES Secrétariat Général

ARRÊTÉ
portant délégation de signature
à M. Alain JACOBSOONE,
directeur départemental
des territoires des Deux-Sèvres

Gestion déconcentrée agents Berkani et agents PETPE

Le Préfet des Deux-Sèvres

Chevalier de la Légion d'Honneur Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions et notamment son article 34 ;

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

VU le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'État pris pour application de l'article 7 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État;

VU le décret n° 91-393 du 25 avril 1991 portant dispositions statutaires applicables au corps des personnels d'exploitation des travaux publics de l'État;

VU le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004 relatif à la délégation de gestion dans les services de l'État;

VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

VU le décret du Président de la République en date du 10 octobre 2014 portant nomination de M. Jérôme GUTTON en qualité de Préfet des Deux-Sèvres ;

VU le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015, portant charte de la déconcentration ;

VU l'arrêté du 31 mars 2011 portant déconcentration des décisions relatives à la situation individuelle des fonctionnaires et agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les directions départementales interministérielles ;

VU l'arrêté du Premier ministre en date du 6 décembre 2012 nommant M. Alain JACOBSOONE en qualité de directeur départemental des territoires des Deux-Sèvres, à compter du 1er janvier 2013 ;

VU l'arrêté préfectoral du 10 juillet 2015 portant organisation de la direction départementale des territoires des Deux-Sèvres ;

Sur proposition du Secrétaire général de la préfecture,

39, avenue de Paris - BP 526 - 79022 NIORT Cedex - TÉLÉPHONE : 05.49.06.88.88 - TÉLÉCOPIE : 05.49.06.89.99 - COURRIEL : ddt@deux-sevtes.gouv.fr HORAIRES D'OUVERTURE : 09 h 00 - 12 h 15 / 13 h 45 - 16 h 00 (15 h 30 le vendredi et veille de jour férié)

ARRETE:

<u>Article 1er</u>: Délégation de signature est donnée à M. Alain JACOBSOONE, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur départemental des territoires, à l'effet de signer les arrêtés, actes, décisions et correspondances relatifs à la gestion déconcentrée des personnels cités ci-après, hors actes mentionnés dans l'arrêté du 31 mars 2011 intégrés dans la délégation de signature générale:

I – Personnels recrutés sur le fondement du I de l'article 34 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 (agents Berkani)

Décis	ions d'octroi de congés
1	Congé pour formation syndicale
2	Congé pour formation de cadres et d'animateurs pour la jeunesse
3	Congé pour formation professionnelle
4	Congé de représentation
5	Congé parental
6	Congé de solidarité familiale
7	Congé sans rémunération
8	Congé de présence parentale
Décis	ons liées à la mobilité
9	Mise à disposition
1	Congé de mobilité
11	Congé sans rémunération pour suivre un cycle préparatoire à un concours
	ements
	Décision changement d'échelon
Décis	ons disciplinates
	Toutes les sanctions disciplinaires susceptibles d'être appliquées aux agents contractuels au-delà de
	l'avertissement et du blâme
Décis	on de licenciement
	Licenciement après avis de la Commission Consultative Paritaire
Diver	
15	Décision relative à l'ouverture, la fermeture et la gestion d'un compte épargne temps
16	Avenant au contrat (régime indemnitaire, quotité de travail)

II- Personnels d'exploitation des travaux publics de l'État

Décis	ions relatives à différentes positions = 1
1	Décision relative à l'affectation à un poste de travail qui n'entraîne ni changement de résidence ni
	modification de la situation de l'agent notamment au regard des fonctions
2	Décisions relatives à la mise à disposition de plein droit et au détachement sans limitation de durée
	prévus respectivement en application des articles 105 et 109 de la loi 2004-809 du 13 août 2004 et des
	articles 7 et 8 de la loi 2009-1291 du 26 octobre 2009
Décis	ion d'octroi de congés spécifiques
3	Congé de solidarité familiale
4	Congé de formation professionnelle
5	Congé de présence parentale
6	Congé de validation des acquis de l'expérience
	Congé de bilan de compétences
8	Congé de formation syndicale
9	Congé pour siéger en qualité de représentant d'une association ou d'une mutuelle dans une instance
	instituée auprès d'une autorité de l'État ou d'une collectivité territoriale

10	Congé pour participer aux activités des associations de jeunesse et d'éducation populaire des fédérations et associations sportives ou de plein air légalement constituées à favoriser la préparation la formation ou le perfectionnement des cadres et animateurs
Avan	cement
11	Décision de promotion au grade d'agent d'exploitation spécialisé après avis de la Commission Administrative Paritaire Nationale
12	Décision d'avancement au grade de chef d'équipe d'exploitation après avis de la Commission Administrative Paritaire Nationale
13	Décision de promotion au grade de chef d'équipe d'exploitation principal après avis de la Commission Administrative Paritaire Nationale
Posit	ions d'accomplissement
14	Du service national
15	D'activités dans la réserve opérationnelle
16	D'activités dans la réserve sanitaire
17	D'activités dans la réserve civile de la police nationale
Disc	ipline
18	Décision de suspension de fonctions en cas de faute grave et le maintien de la suspension en cas de poursuites pénales
Dive	rs
19	Décision relative à la gestion du droit individuel à la formation et aux périodes de professionnalisation
20	Décision relative à l'ouverture, la fermeture et la gestion d'un compte épargne temps

Article 2: En application de l'article 44 du décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, M. Alain Jacobsoone, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur départemental des territoires, est autorisé à subdéléguer sa signature par arrêté pris en mon nom aux agents placés sous son autorité, pour les attributions qui lui sont déléguées par le présent arrêté.

Article 3: Toutes les dispositions contraires à celles du présent arrêté sont abrogées.

<u>Article 4</u>: Le Secrétaire général de la préfecture et le directeur départemental des territoires des Deux-Sèvres sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

NIORT, le "1 2 SEP. 2018

Le Préfet

JONATIO QUY FON